



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° T 888/2014

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE TIEBISSOU-DIDIEVI- BOCANDA EN DEUX FOIS UNE VOIE EN REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE – SECTION : TIEBISSOU-DIDIEVI

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a sollicité et obtenu un prêt auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC); pour financer les travaux de bitumage de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda ; section : Tiébissou-Didiévi.
2. Le Ministère des Infrastructures Economiques, agissant au nom du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, a, par délégation de maîtrise d'ouvrage, chargé l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) de la mise en œuvre du projet.
3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant au nom du Ministère des Infrastructures Economiques, lance le présent appel d'offres pour la sélection d'une entreprise pour la réalisation des travaux de bitumage de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda ; section : Tiébissou-Didiévi.
4. Cette consultation est ouverte à toutes les entreprises expérimentées dans ce type de projet pour autant qu'elles satisfassent aux dispositions du présent appel d'offres.
5. Les travaux projetés sont en un seul lot comme suit:

lot	Itinéraire	Type de travaux	Linéaire	Caractéristiques du projet
unique	Tiébissou-Didiévi-	Bitumage en 2 x 1 voies	41.6 km	<ul style="list-style-type: none">- couche de forme: épaisseur minimale de 0.30 mètres après compactage- Couche de fondation en graveleux naturels latéritiques épaisseur minimale de 0.20 mètres après compactage et sur une largeur de 11.64 mètres- Chaussée : 7.00 mètres<ul style="list-style-type: none">*Couche de base en graveleux latéritique stabilisés au ciment à 4%, épaisseur minimale de 0.18 mètres après compactage* revêtement en béton bitumineux de 0.05 mètres- Accotements :<ul style="list-style-type: none">*couche de base en graveleux

				latéritique naturel d'une épaisseur de 0.18 mètres minimum après compactage, - revêtement en sand-asphalt de 0.02 mètres d'épaisseur minimale après compactage sur une largeur de 1.50 mètres en zone de campagne et d'une largeur de 2.00 mètres en traversées de villages. - Construction d'un pont à poutres en béton armé de 74.4 mètres de long ; buses et dalots.
--	--	--	--	---

6. Le marché issu du présent appel d'offres sera passé sur prix unitaires.
7. Les entreprises intéressées à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), à l'adresse N°1 ci-dessous.
8. Le délai d'exécution des travaux est fixé à seize mois (16) mois.
9. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille francs CFA (200 000 FCFA)** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.
10. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse N°2 indiquée ci-dessous au plus tard le **jeudi 12 février 2015 à 10 h 00 TU** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante millions de Francs CFA (150 000 000 Francs CFA)** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.
11. La période de validité des offres devra être de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.
 La période de validité de la garantie de soumission devra être de 28 jours suivant l'expiration de la période de validité des offres.
12. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **jeudi 12 février 2015** à 10 h 30 TU à l'adresse N°2 ci-dessous.
13. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Avoir été évalué apte à réaliser les travaux conformément aux critères techniques énoncés à la section III-2 relative aux critères de qualification.
14. Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel des activités commerciales de **dix milliards (10 000 000 000 FCFA) francs CFA**, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés achevés au cours des dix dernières années (2004-2013).
Ce chiffre d'affaires sera justifié par des attestations de bonne exécution ; pv de réceptions définitives des travaux de constructions délivrés par des Maîtres d'Ouvrages Publics ou Maîtres d'Ouvrages Délégués Publics ou par les bilans certifiés à la DGI ou les structures équivalentes pour les entreprises étrangères.
***NB :** Le chiffre d'affaires sera calculé à partir de la première année d'exercice pour les entreprises de moins de 10 ans d'âge.*

15. Avoir accès à des financements tels que des lignes de crédit bancaire, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **deux milliards (2 000 000 000 FCFA)**.
16. Les résultats du présent appel d'offres seront affichés dans les locaux de l'AGEROUTE et seront publiés dans le bulletin officiel des marchés de la République de Côte d'Ivoire, dès la validation de la décision d'attribution du marché.
17. Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation de 0.5% du montant hors taxes du marché à reverser à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) aux frais du titulaire.
18. Le présent appel d'offres est régi par le décret n°2009-259 du 06-08-2009 portant Code des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

1. Les adresses auxquelles il est fait référence sont :

Adresse n°1 : Agence de Gestion Routes (AGEROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – Boite postale : 08 BP 2604 Abidjan 08 – Site web : www.ageroute.ci, Email : ageroute@ageroute.ci. copie : meitevafing@yahoo.fr – **Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats** : Tél : 20 25 10 00 / 20 25 14 82 – Fax 20 25 10 23 / 20 32 28 95.

Adresse n°2 : Agence de Gestion Routes (AGEROUTE), Avenue Terrasson de Fougères, face Conseil Economique et Social – **Salle de réunions de l'AGEROUTE**.